

Pour en  
savoir plus...

Je retrouve toutes  
les informations sur  
le tiers-payant contre  
générique sur

 **ameli.fr**

J'appelle le  
**36 46** pour être mis(e)  
en relation avec un conseiller  
de l'Assurance Maladie.  
(prix d'un appel local sauf surcoût imposé  
par certains opérateurs.)

DEP TPCG - 09/14 - *AMMALIE* - R.C.S. Paris B 378 899 363

## Médicaments génériques

**SI JE LES ACCEPTE,  
JE ME SIMPLIFIE LA VIE ET  
JE PRÉSERVE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ !**



SECURITE SOCIALE



**l'Assurance  
Maladie**

## EN ACCEPTANT LES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES

### Je me simplifie la vie...



- **Je ne fais pas d'avance de frais\*** sur la partie prise en charge par la Sécurité Sociale.



- **Je présente simplement ma carte Vitale** à mon pharmacien.



**Ainsi, je n'ai rien à régler,** je n'ai pas de feuille de soins à envoyer à ma caisse et je n'ai pas à attendre mon remboursement.



### BON À SAVOIR

Les médicaments génériques ne sont pas des médicaments « au rabais ». Ils répondent aux mêmes exigences de qualité, de sécurité et d'efficacité que les médicaments de marque, appelés princeps.

Source : [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

\* La dispense d'avance de frais est soumise à conditions conformément à l'article L.162-16-7 du Code de la Sécurité Sociale.

## ...et je contribue à préserver notre système de santé

À l'expiration du brevet protégeant un médicament de marque, des génériques de ce médicament peuvent être développés par les laboratoires pharmaceutiques.

Ne nécessitant aucun frais de recherche ou de développement, **les médicaments génériques sont en moyenne 30 % moins chers que les médicaments de marque.**

Cette différence de prix génère des économies pour notre système de santé.



### BON À SAVOIR

Depuis 10 ans en France, plus de 7 milliards d'euros ont ainsi été économisés en substituant les médicaments de marque par des génériques.

Les économies réalisées offrent la possibilité à tous les patients d'accéder à de nouveaux traitements et à l'innovation thérapeutique. C'est par exemple le cas des traitements coûteux pour des pathologies graves comme le cancer.

Source : [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)